

**Examen d'aptitude professionnelle des
candidats réviseur d'entreprises****Session ordinaire septembre 1996****Epreuve écrite**

Vous travaillez dans un cabinet de réviseurs d'entreprises et dirigez une équipe de réviseurs et de stagiaires.

Ceux-ci vous consultent sur les problèmes suivants, en relation avec:

- | | | |
|---|-------------|-----------|
| 1) une société commerciale
énoncé en Annexe I | question 1 | 35 points |
| 2) une SICAV
énoncé en Annexe II | question 2 | 10 points |
| | question 3 | 5 points |
| 3) une banque
énoncé en Annexe III | question 4 | 3 points |
| | question 5 | 4 points |
| | question 6 | 8 points |
| 4) une réassurance
énoncé en Annexe IV | question 7 | 10 points |
| | question 8 | 5 points |
| | question 9 | 5 points |
| 5) la consolidation
énoncé en Annexe V | question 10 | 15 points |

total: 100 points

Vous êtes prié(e) de fournir à vos collaborateurs la réponse aux questions qu'ils vous ont posées.

Vous êtes en charge du dossier DISTRIBUTION S.A., un nouveau client de votre cabinet. DISTRIBUTION S.A. fait le commerce de gros des produits de la ferme et autres produits alimentaires, des articles ménagers et des autres articles en vente dans les épicerie. Ses clients sont soit des supermarchés, soit des petits commerçants indépendants.

Votre assistant qui a peu d'expérience des systèmes automatisés, vous demande votre aide pour la préparation d'un plan de vérification des stocks de fin d'exercice de DISTRIBUTION S.A.. Il vous demande plus particulièrement des conseils quant aux contrôles informatiques et aux informations produites par ordinateur sur lesquels il peut se fier, de même que sur les procédés de vérification à mettre en oeuvre, compte tenu des procédures spécifiques décrites ci-après, afin de s'assurer que cette confiance est justifiée.

Votre assistant a déjà effectué une première revue des systèmes du client et a préparé les notes suivantes:

« Notes sur le système »

- 1. Le système d'inventaire est automatisé et entièrement intégré aux autres systèmes de comptabilité générale (par exemple: enregistrement des commandes, grand livre). La mise à jour des registres d'inventaire (inventaire permanent) se fait automatiquement lors de l'impression des bons d'expédition. Le système informatique recalcule le coût moyen des articles en stock lors de l'enregistrement des marchandises reçues.*
- 2. Des rapports sur les stocks épuisés sont imprimés chaque jour. Etant donné que les cas de quantités négatives ont diminué sensiblement depuis un an, le client estime qu'il suffira d'apporter un redressement mineur aux livres pour tenir compte des quantités réelles.*
- 3. Le chef magasinier a un mot de passe spécial qui lui permet d'accéder aux informations concernant les stocks et de les modifier pour tenir compte des marchandises périmées, endommagées ou avariées. Un rapport sur les marchandises périmées, endommagées ou avariées est imprimé chaque mois.*
- 4. Les produits frais sont envoyés directement des fournisseurs aux petits commerçants, conformément aux commandes que DISTRIBUTION S.A. transmet aux fournisseurs par télécommunication. Tous les registres comptables sont mis à jour par le système informatique. Le système assigne automatiquement un numéro de contrôle séquentiel, dont la comptabilité se sert pour contrôler le cheminement des documents.*
- 5. DISTRIBUTION S.A. livre à plusieurs supermarchés conformément aux commandes reçues par télécommunication. Ces commandes sont inscrites dans un rapport sur les mouvements de marchandises, puis les documents d'expédition sont imprimés.*

Méthodes d'observation d'inventaire physique

1. On utilisera des étiquettes de dénombrement prénumérotées. Le numéro de stock de l'article, sa description et les coordonnées de son emplacement seront imprimés d'avance sur les étiquettes par l'ordinateur, en caractères pouvant être lus par l'homme et par la machine.

Pour enregistrer les quantités dénombrées, les magasiniers se serviront de lecteurs optiques qui liront l'information préimprimée, puis ils introduiront manuellement les quantités dénombrées dans le système informatique. Toutes les modifications à apporter aux informations préimprimées (par exemple: les changements d'emplacement) seront également introduites manuellement.

2. L'ordinateur produira deux rapports sur les écarts, l'un montrera les différences entre les quantités dénombrées et les registres permanents, l'autre donnera la liste des étiquettes de dénombrement manquantes. On procédera à un suivi de ces rapports, et toutes les modifications à apporter aux registres des stocks devront être autorisées par le chef magasinier. »

question 1

Donnez à votre assistant, pour chacun des points décrits ci-avant, les conseils qu'il vous a demandés quant aux contrôles informatiques et aux informations produites par ordinateur sur lesquels il peut se fier, ainsi que sur les procédés de vérification à mettre en oeuvre pour s'assurer que cette confiance est justifiée.

Vous avez en outre la responsabilité du dossier de la SICAV de droit luxembourgeois RENDEMENT qui est devenue active pour la première fois en options.

Vous vérifiez le calcul de la VNI à la date du 9 juillet 1996.

La transaction sur options suivante a été effectuée pour le compte de la SICAV:

Vente de 10 put sur l'action AAA (prix d'exercice FRF 400.-, septembre 1996)

- prime totale perçue: FRF 25.000.-
- courtage total payé: FRF 1.250.-
- base du contrat: 100 actions

- date de transaction: 8 juillet 1996
- date de valeur: 10 juillet 1996

question 2

2.1. Une pareille opération est-elle autorisée pour une SICAV de droit luxembourgeois soumise à la partie I de la loi du 30 mars 1988? Quelle est la signification économique de cette opération? Expliquez.

2.2. Quel doit être le traitement comptable de cette opération et quand doit-elle être comptabilisée?

2.3. Doit-on évaluer cette option sur base du principe "mark to market"? Si non, sur base de quel principe?

2.4. Comment comptabiliser cette opération dans l'hypothèse d'un exercice de l'option? Le cours au comptant de l'action AAA lors de l'exercice sera-t-il théoriquement supérieur ou inférieur au prix d'exercice?

question 3

Un OPC monétaire peut-il évaluer ses avoirs sur la base de la technique de l'amortissement linéaire? Quelle est votre position à ce sujet et quelle attitude adoptez-vous?

Parmi vos nouveaux clients figure également la BANQUE DU CREDIT à Luxembourg qui vient de se lancer dans une activité de gestion de fonds de la clientèle privée. Cette activité a tout de suite pris une importance significative puisque la banque a repris un portefeuille de clients de la TRUST BANK des Iles Vierges Britanniques qui a cessé ses activités.

Les données statistiques à la clôture sont les suivantes pour une somme de bilan de LUF 80 milliards et un produit bancaire de LUF 3,7 milliards:

- dépôts de clients: LUF 48 milliards
- avoirs en conservation: LUF 233 milliards
(dont 35% en gestion discrétionnaire)

La banque a repris l'équipe des gestionnaire de la TRUST BANK, ainsi que le contrôleur interne qui faisait partie de cette équipe et qui rapporte maintenant directement au responsable du nouveau département de gestion privée. Elle a intégré dans ce département également l'équipe back-office titres.

question 4

Un certain nombre de dépôts pour un volume de LUF 1,4 milliard sont en "hold-mail". Des confirmations demandées par le biais de la méthode positive sont restées sans réponse. Quelles procédures de vérification appliquez-vous à ces dépôts? Est-ce que votre réponse serait différente si les dépôts avaient été repris d'une banque de la place?

question 5

La direction vous refuse d'envoyer des demandes de confirmation pour des crédits lombard de l'ordre de LUF 15 milliards avec l'argument qu'elle veut d'abord informer ses clients lors de leur prochaine visite sur la reprise de leurs comptes de la TRUST BANK. Quel est l'effet sur votre certificat si des procédures alternatives n'aboutissent pas? Proposez-en une formulation.

La banque a placé les relations avec un client sur une base fiduciaire (règlement grand-ducal de 1983). Le client a effectué un dépôt fiduciaire de LUF 1 milliard, remboursable après 1 an et rémunéré à 6% p.a. et a donné instruction d'acheter des titres publics russes rémunérés à 12% p.a. pour LUF 0,7 milliard. La banque a comptabilisé le dépôt reçu au passif de son bilan avec comme contrepartie son compte nostro sur lequel les fonds sont rentrés. Les titres figurent au hors-bilan dans les "opérations fiduciaires". La marge de rémunération est inscrite comme intérêts au compte PP. La banque a finalement fait des corrections de valeur puisque les titres russes accusent entre-temps une dépréciation de 20% et que leur valeur ne suffit plus pour couvrir le remboursement du dépôt.

question 6

Quelle est votre appréciation de cette manière de comptabiliser? Expliquez.

Vous trouvez ci-joint un projet de comptes annuels de la société de réassurances luxembourgeoise LUX RE S.A..

question 7

Indiquez les points essentiels de votre programme de travail d'audit pour les postes suivants:

- provision d'assurance-vie
- provision pour sinistres
- provision pour égalisation

question 8

La marge de solvabilité de cette société est-elle adéquate?
(FRF 1.- = LUF 6.-)

question 9

Quels sont les éléments que vous devrez mentionner dans votre rapport distinct (lettre circulaire 95/1 du Commissariat aux Assurances)?

LUX RE S.A.

Bilan
au 31 décembre 1995
(exprimé en FRF)

ACTIF	Notes	1995	1994	PASSIF	Note	1995	1994
Placements				Capitaux propres			
Autres placements financiers				Capital souscrit	5	16.770.000	16.770.000
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3	2.912.929	3.131.670	Provisions techniques			
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	4	73.115.370	67.498.879	Provision d'assurance-vie		53.354.545	50.958.587
Autres prêts		5.746.118	6.138.646	Provision pour sinistres		1.268	3.128.877
Dépôts auprès des établissements de crédit		20.863.865	17.257.831	Provision pour égalisation		36.052.982	27.554.005
		102.638.282	94.027.026			89.408.795	81.641.469
Créances				Dettes			
Créances nées d'opérations de réassurance		542.738	-	Dettes nées d'opérations de réassurance		206.929	206.650
Autres créances		383.680	414.390	Dettes envers les établissements de crédit		96.216	115.966
		926.418	414.390	Autres dettes		321.545	90.700
Autres éléments d'actif						624.690	413.316
Avoirs en banque, avois en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		28.134	1.895.108	Comptes de régularisation		29.061	37.649
Comptes de régularisation							
Intérêts acquis non échus		3.239.712	2.525.910				
TOTAL DE L'ACTIF		<u>106.832.546</u>	<u>98.862.434</u>	TOTAL DU PASSIF		<u>106.832.546</u>	<u>98.862.434</u>

Les notes renvoient à l'annexe.

LUX RE S.A.

Compte de profits et pertes
pour l'exercice clos le 31 décembre 1995
(exprimé en FRF)

	Note	1995	1994
Compte technique de l'assurance non vie			
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	6	3.456.989	5.547.331
Produits des placements alloués transférés du compte non technique		9.380.049	3.524.772
Autres produits techniques, nets de réassurance		-	24.670
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants bruts payés		(3.760.546)	(804.969)
Variation du montant brut de la provision pour sinistres		<u>3.127.609</u>	<u>(3.113.629)</u>
		(632.937)	(3.918.598)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance		(395.958)	(2.923.095)
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition		(227.488)	(299.524)
Frais d'administration		<u>(778.711)</u>	<u>(752.323)</u>
		(1.006.199)	(1.051.847)
Variation de la provision pour égalisation		<u>(8.498.977)</u>	<u>1.191.602</u>
Résultat du compte technique de l'assurance non vie		2.302.967	2.394.835

La note renvoie à l'annexe.

LUX RE S.A.

Compte de profits et pertes
pour l'exercice clos le 31 décembre 1995
(exprimé en FRF)
(suite)

	1995	1994
Compte non technique		
Résultat du compte technique de l'assurance non vie	2.302.967	2.394.835
Produits des placements		
Produits des autres placements	6.467.077	5.816.258
Reprises de corrections de valeur sur placements	113.000	-
Profits provenant de la réalisation de placements	<u>3.247.200</u>	<u>63.628</u>
	9.827.277	5.879.886
Charges des placements		
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(133.875)	(100.918)
Corrections de valeur sur placements	(191.581)	(2.127.700)
Pertes provenant de la réalisation des placements	<u>(121.772)</u>	<u>(126.496)</u>
	(447.228)	(2.355.114)
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non vie	(9.380.049)	(3.524.772)
Autres produits	33.072	116.766
Autres charges	(2.036.758)	(2.246.441)
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	<u>(124.803)</u>	<u>(63.535)</u>
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	174.478	201.625
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	<u>(174.478)</u>	<u>(201.625)</u>
Résultat de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

LUX RE S.A.

Annexe des comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 1995

1 Généralités

LUX RE S.A. (ci-après "la Société") a été constituée le 18 novembre 1989, sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. La Société a pour objet toutes opérations de réassurance dans toutes les branches au Luxembourg et à l'étranger.

La Société est intégrée dans les comptes consolidés de la société _____, ayant son siège social à _____.

2 Méthodes comptables

Les méthodes comptables de la Société sont conformes à la réglementation en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et, notamment, la loi du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels et consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances.

2.1 Placements

Les placements sont valorisés comme suit :

	Méthode de valorisation
Autres placements financiers	
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	plus bas du prix d'acquisition ou du prix du marché
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	plus bas du prix d'acquisition ou du prix du marché
Autres prêts	valeur nominale
Dépôts auprès des établissements de crédit	valeur nominale

Les dépréciations constatées sur les postes évalués à leur valeur nominale font l'objet de corrections de valeur si elles sont jugées durables.

2.2 Actifs circulants

Les actifs circulants sont enregistrés au prix d'acquisition ou au coût de revient. La Société a pour politique de constituer des provisions spécifiques destinées à couvrir les risques de pertes et de non-recouvrement sur les créances détenues.

2.3 Prix d'acquisition des éléments d'actif de même catégorie

La méthode d'évaluation appliquée par la Société aux éléments de même catégorie est celle dite des prix moyens pondérés.

LUX RE S.A.

Annexe des comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 1995
(suite)

2.4 Provisions techniques

Le volume des provisions techniques, tant en ce qui concerne les provisions d'assurance-vie que les provisions pour sinistres, est directement lié aux évaluations des résultats techniques, effectuées en fonction des informations en provenance des cédantes ainsi que de l'appréciation par la Société des résultats futurs qui en découlent.

Les provisions techniques communiquées par les cédantes sont systématiquement enregistrées pour le montant indiqué. Elles font l'objet de compléments de provisions, calculés en fonction de l'expérience du passé, dans tous les cas où les résultats qu'elles induisent paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations défavorables dans le futur ou des sinistres déclarés tardivement.

La provision pour égalisation est constituée conformément à l'article 99 de la loi modifiée du 6 décembre 1991. Ses modalités et limites correspondent à la réglementation en vigueur.

2.5 Produits des placements alloués

Les produits nets des placements sont intégralement transférés au compte technique de l'assurance non vie, conformément à l'article 55 § 3 de la loi du 8 décembre 1994.

2.6 Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en francs français (FRF) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les placements considérés comme des immobilisations et libellés dans une devise autre que le FRF, à savoir les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe ou variable, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les autres postes du bilan libellés dans une devise autre que le FRF sont convertis en FRF aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et charges en devises sont convertis en FRF au cours de fin de mois précédant le jour de l'opération.

Les résultats de change qui découlent de ces principes d'évaluation sont enregistrés au compte de profits et pertes.

3 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

	1995 FRF	1994 FRF
Prix d'acquisition	3.033.607	3.281.665
Corrections de valeur cumulées	<u>(120.678)</u>	<u>(149.995)</u>
Valeur nette comptable	<u>2.912.929</u>	<u>3.131.670</u>
Valeur actuelle	<u>2.916.492</u>	<u>3.202.629</u>

LUX RE S.A.

Annexe des comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 1995
(suite)

4 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

	1995 FRF	1994 FRF
Prix d'acquisition	73.573.851	69.476.584
Corrections de valeur cumulées	<u>(458.481)</u>	<u>(1.977.705)</u>
Valeur nette comptable	<u>73.115.370</u>	<u>67.498.879</u>
Valeur actuelle	<u>73.774.552</u>	<u>68.217.255</u>

5 Capital

Le capital souscrit et entièrement libéré de FRF 16.770.000 est représenté par 10.000 actions d'une valeur nominale de FRF 1.677 chacune.

6 Primes brutes émises

La répartition des primes brutes émises entre les primes d'assurance-vie et non vie se présente comme suit :

	1995 FRF	1994 FRF
Assurance-vie	570.000	2.642.900
Assurance non vie	<u>2.886.989</u>	<u>2.904.431</u>
	<u>3.456.989</u>	<u>5.547.331</u>

Votre client ALPHA S.A. se trouve à la tête d'un groupe composé de 4 sociétés. ALPHA S.A. détient 600 actions de BETA S.A., 200 actions de GAMMA S.A. et 400 actions de DELTA S.A.. BETA S.A. détient 500 actions de GAMMA S.A. et GAMMA S.A. détient 250 actions de DELTA S.A.

La valeur nominale des actions des 4 sociétés est de LUF 10.000.-, et leurs bilans se présentent comme suit:

(en LUF)	<u>ALPHA</u> <u>S.A.</u>	<u>BETA</u> <u>S.A.</u>	<u>GAMMA</u> <u>S.A.</u>	<u>DELTA</u> <u>S.A.</u>
<u>ACTIF</u>				
Actifs divers	16.100.000	13.500.000	20.800.000	22.000.000
Titres BETA S.A.	7.500.000	-	-	-
Titres GAMMA S.A.	2.400.000	6.500.000	-	-
Titres DELTA S.A.	4.000.000	-	4.200.000	-
Total ACTIF	30.000.000	20.000.000	25.000.000	22.000.000
<u>PASSIF</u>				
Capital	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000
Réserves	8.000.000	2.500.000	5.000.000	6.000.000
Résultat	1.500.000	1.000.000	1.200.000	1.100.000
Dettes diverses	10.500.000	6.500.000	8.800.000	4.900.000
Total PASSIF	30.000.000	20.000.000	25.000.000	22.000.000

Les 4 sociétés n'ont pas de relations réciproques en dehors des participations.

ALPHA S.A. procède à une première consolidation par la méthode d'intégration globale, en appliquant la méthode de la consolidation directe.

question 10

10.1. Justifiez l'application de la méthode de l'intégration globale.

10.2. Présentez les écritures comptables (partage des capitaux propres et partage des résultats) de la consolidation directe et établissez le bilan consolidé du groupe ALPHA S.A. en admettant que les pourcentages de participation correspondent aux pourcentages de droits de vote.